Garage ARRIVEAU'TO

6 rue du Val de Saire
50630 QUETTEHOU
Réparateur agréé Citroën

Tel : 02 33 54 13 50
Fax : 02 33 54 69 57

N°Siret : 502 407 794 00028 APE : 4520B
Capital : 2 000.00 euros
TVA Intra-communaut. : FR49502407794

COMMUNAUTE AGGLO DU COTENTIN

8 RUE DES VINDITS
50130 CHERBOURG EN COTENTIN

* Dans le réseau Citroën participant

2021 B - CIFA A4TA2S - 07/2019 - PARAGON CC - Tél. : 01 46 49 41 36

DOCUMENT	DATE DU DOCUMENT	RÉFÉRENCE CLIENT	LIBELLÉ COMPTE	REF. CDE	DATE DE RÈGLEMENT
FACTURE 658388	13/01/2023	93	41103031		**13/01/2023** Par : Virement
N° DE DOCUMENT	N° DE DOSSIER 66437	N° VN/VO			

MARQUE	N° VIN	DATE 1ère MISE EN CIRCULATION	OPB	NATURE DU DOCUMENT	N° PAGE
CITROEN	VF7GC9HWC94371454	29/11/2007	J07U	MECANIQUE	1/2
MODÈLE BERLINGO HDI	N° IMMATRICULATION CB-929-FJ	KM 145000	PR	AFFECTATION	Nbre PAGE

Vous avez été reçu par ARRIVEAU PATRICE.

DÉSIGNATION		QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE HT		MONTANT HT	CT
REMPLACEMENT KIT DISTRIBUTION ET POMPE A EAU	**02490910	4,60	59,00		271,40	2
CONTROLE + ESSAI SIMPLE VEHICULE	**00003010	0,25	59,00		14,75	2
E:KIT DISTRI+POMPE A EAU	1684891680	1,00	220,90		220,90	2
LIQUIDE REFROIDISSEMENT	1606382880	11,00	2,90		31,90	2
COURROIE ACC	GATE6PK1353	1,00	31,41		31,41	2
Sous total H.T. :	**570,36**					
VIDANGE 2 VERIFICATION DES NIVEAUX	*VID2	1,00	19,50		19,50	2
REMPLACEMENT FILTRE A HUILE	**01490910	0,20	56,00		11,20	2
E:FILTRE HUILE PSA	1687120580	1,00	13,45		13,45	2
HUILE TOTAL INEO LONG LIFE 5W30	ACTIVA5W30	4,00	17,02		68,08	2
JOINT BOUCHON VIDANGE MOTEUR	1682801680	1,00	2,68		2,68	2
E:LIQUIDE LAVE GLACE	1611912480	2,00	2,36		4,72	2
Sous total H.T. :	**119,63**					
REMPLACEMENT FILTRE A AIR	**14010910	0,20	56,00		11,20	2
EM:EL FILTRANT AIR	E147242	1,00	22,28		22,28	2
Sous total H.T. :	**33,48**					
REMPLACEMENT FILTRE A GAZOLE COMPLET	**15510910	0,20	56,00		11,20	2
EM:FILTRE A GASOIL	E148068	1,00	48,96		48,96	2

LES MARCHANDISES ET MATÉRIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'À PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX A L'ÉCHÉANCE. NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ D'EXIGER DE PLEIN DROIT ET SANS FORMALITÉ LA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (LOI n° 80.335 du 12 mai 1980). T.V.A. ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS.

NET À PAYER

CT	MONTANT H.T.	TAUX T.V.A.	MONTANT T.V.A.

C F D M R E

PAPILLON À JOINDRE À VOTRE RÈGLEMENT

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

MODALITÉS DE RÈGLEMENT : Nos ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales de vente et de garantie du Constructeur. Toutes nos ventes, fournitures et réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée au client.
En cas de litige non résolu à l'amiable : si le client est un commerçant, seules seront compétentes les juridictions dont dépend notre siège social : si le client est non-commerçant, le choix de la juridiction compétente se fera selon les règles du droit commun.

Voir au verso nos conditions générales de réparation.

avis clients
CITROEN ADVISOR
citroen.fr

Garage ARRIVEAU'TO

6 rue du Val de Saire
50630 QUETTEHOU
Réparateur agréé Citroën

Tel : 02 33 54 13 50
Fax : 02 33 54 69 57

N°Siret : 502 407 794 00028 APE : 4520B
Capital : 2 000.00 euros
TVA Intra-communaut. : FR49502407794

COMMUNAUTE AGGLO DU COTENTIN

8 RUE DES VINDITS
50130 CHERBOURG EN COTENTIN

* Dans le réseau Citroën participant

2021 B - CIFA A4TA2S - 07/2019 - PARAGON CC - Tél. : 01 46 49 41 36

DOCUMENT	DATE DU DOCUMENT	RÉFÉRENCE CLIENT	LIBELLÉ COMPTE	REF. CDE	DATE DE RÈGLEMENT
FACTURE 658388	13/01/2023	93	41103031		**13/01/2023** Par : Virement
N° DE DOCUMENT	N° DE DOSSIER 66437	N° VN/VO			

MARQUE	N° VIN	DATE 1ère MISE EN CIRCULATION	OPB	NATURE DU DOCUMENT	N° PAGE
CITROEN	VF7GC9HWC94371454	29/11/2007	J07U	MECANIQUE	2/2
MODELE BERLINGO HDI	N° IMMATRICULATION CB-929-FJ	KM 145000	PR	AFFECTATION	Nbre PAGE

DÉSIGNATION		QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE HT		MONTANT HT	CT
Sous total H.T. :	**60,16**					
REMPLACEMENT POIGNEE PORTE	*M1	0,30	56,00		16,80	2
POIGNEE	9101J5	1,00	52,39		52,39	2
Sous total H.T. :	**69,19**					
eco taxe	ECO		3,00		3,00	2
Sous Total Divers :	**3,00**					

(* : Opération(s) Facturée(s) selon le temps passé)
(: Opération(s) Facturée(s) selon le temps barémé)**

N° BC 2022/2228000001 1066

LES MARCHANDISES ET MATÉRIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'À PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX A L'ÉCHÉANCE. NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ D'EXIGER DE PLEIN DROIT ET SANS FORMALITÉ LA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (LOI n° 80.335 du 12 mai 1980). T.V.A. ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS.

TVA	HT
171,16	855,82

NET À PAYER

1026,98

C F D M R E
41103031
658388
13/01/2023
1026,98
13/01/2023
13/01/2023
PAR : VIREMENT
A VOTRE REGLEMENT

CT	MONTANT H.T.	TAUX T.V.A.	MONTANT T.V.A.
2	855,82	20,00	171,16

No D.T. : 66437

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES
MODALITÉS DE RÈGLEMENT : Nos ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales de vente et de garantie du Constructeur. Toutes nos ventes, fournitures et réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée au client.
En cas de litige non résolu à l'amiable : si le client est un commerçant, seules seront compétentes les juridictions dont dépend notre siège social : si le client est non-commerçant, le choix de la juridiction compétente se fera selon les règles du droit commun.

Voir au verso nos conditions générales de réparation.

avis clients
CITROEN ADVISOR
citroen.fr